



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**La guerre en Ukraine : quelles conséquences pour la
France et l'Europe ?**

-

**L'Europe, "puissance impuissante" face à la guerre en
Ukraine ?**

Restitution des travaux en comité - Comité n°2 :

Rachel Delerue, Laetitia David, Maxime Ecochard, Samuel Hof, Sabri Messadi,
Elise Morel

3^{ème} édition des Sessions Méditerranéennes des Hautes Etudes Stratégiques
Du 24 au 28 avril 2023

www.fmes-france.org

Au XVIII^{ème} siècle, la Russie du Vieux continent devient un empire ouvert sur l'Europe et sur l'Occident, symbole de modernité et de dynamisme. L'Europe devient ainsi complexe de par ses limites géographiques : sa structure et ses acteurs étatiques sont mouvants et participent à des enjeux multiformes. Définir l'Europe n'est donc pas simple, car chacun la définit à sa manière. Dans son article « Europe : une géographicit  » paru en 2018, Jacques L vy parle ainsi de « mosa ques des peuples europ ens ». Il interroge *de facto* la diversit  des cultures et des visions qui composent l'Europe. Finalement, quelle place faut-il lui donner ? J.L vy termine en disant que l'Europe n'est pas un territoire « conventionnel » puisqu'il reste avant tout un espace g ographique; qui r pond   des dynamiques  volutives ou digressives et qui abrite des soci t s singuli res et plurielles.

Aujourd'hui, la guerre russo-ukrainienne remet en cause la structure de l'Europe dans sa cartographie, dans son identit  et son influence. Depuis le 24 f vrier 2022, on observe les fragilit s et les limites qui la composent ; des limites g ographiques comme diplomatiques, car tout Etat de l'Union s'implique de fa on directe ou subalterne   la guerre. Pour retrouver une forme d'unicit , les rapports entre acteurs sont repens s. Les diff rentes interventions m diatiques d'Emmanuel Macron depuis le d but de la guerre montrent l' branlement de la structure europ enne et la difficult  d' tablir une r elle strat gie face   la Russie. En f vrier 2023, il d clare «  craser la Russie, cela n'a jamais  t  la position de la France ». L'indignation europ enne suscit e par cette phrase du Pr sident de la R publique fran aise questionne *sine qua none* les cons quences du conflit pour la France et l'Europe.

I/ L'Europe, la France et l'Ukraine (1991-2014) : l' lasticit  de l'Europe   l'origine de tensions multiples

D s 1991, les nouvelles d mocraties populaires, dont l'Ukraine, acqui rent leur souverainet  et des id ologies communes   l'Occident. L'Ukraine des ann es 2000 se d veloppe notamment au niveau  conomique,  nerg tique et politique. Elle devient un acteur important de la sc ne internationale ; gr ce   sa position g ographique   l'aune de la Russie, ses aptitudes p dologiques qui permettent une bonne production agricole et ses ressources en mati res premi res. Ces atouts divers sont grandement recherch s par l'Europe et la France. L'action de l'Europe et de la France participe   former une Europe  largie. Le d but du XXI^{ me} est marqu  par l'int gration progressive de la Russie aux accords internationaux. L'accord fondateur entre l'OTAN et la Russie de 1997, bas  sur des engagements pour le respect des droits de l'homme ou encore au non-recours   la violence, symbolise cette dynamique. La Russie se rapproche des standards occidentaux. Aussi, le Sommet de Saint-P tersbourg de 2003 permet   l'Europe et   la Russie de tisser des liens. L'Europe s'y conforte dans l'espoir de former une structure europ enne plus forte, pragmatique,  largie et «  lastique ».

Cette Europe élargie profite à Moscou pour restreindre l'Ukraine dans ses choix idéologiques. Les nombreux partenariats qui scandent la période 1991-2014 montrent, certes, un rapprochement entre l'Ukraine et la Russie ; mais ce rapprochement se révèle être surtout stratégique pour Moscou. En effet, l'objectif de ces accords est de restreindre la souveraineté ukrainienne et son appartenance aux idéologies européennes qui en découlent. De fait, une mainmise globale est faite sur l'Ukraine. La tentative de Kiev de se rapprocher de ses homologues européens ne peut donc être menée à bien. Malgré de bonnes ententes entre l'Ukraine et l'Europe, comme en témoigne le sommet de Paris (2008), où la France se montre avenante quant à l'hypothétique adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne ; Moscou réagit avec des attaques directes et violentes à ce rapprochement. Des problématiques de guerres internes et externes fragilisent *de facto* l'Ukraine avec l'invasion en 2008 de la Géorgie Ossétie et l'invasion de la Crimée en 2014. L'Ukraine se retrouve alors enlisée dans des conflits multiformes, qui s'intensifient et qui durent : ces tensions l'empêchent ainsi de participer frontalement à la politique européenne.

III/ Un retour à l'apaisement illusoire (2014-2022) : l'Europe et la France de plus en plus conscients des enjeux stratégiques à l'Est

La France et l'Europe sont au cœur des relations russo-ukrainiennes entre 2014 et 2021, en raison de leur proximité géographique et de leur volonté de stabiliser la région. Parmi ces accords, on retrouve celui de 2014 où l'Union européenne signe l'Accord d'association avec l'Ukraine. Cet accord prévoit une coopération économique et politique plus étroite entre les deux acteurs. De plus, la France et l'Europe soutiennent Kiev en cas d'agression : lorsque les séparatistes pro-russes encouragent l'annexion de la Crimée par la Russie le 20 février 2014, ces derniers imposent des sanctions économiques. Ce faisant, l'Europe et la Russie se rapprochent tout autant, au travers d'accords diplomatiques. Les protocoles de Minsk I et Minsk II du 20 juin 2014 prévoient un cessez-le-feu, un retrait des armes lourdes et la création d'une zone tampon. Dans cette même logique, les pourparlers de paix entre la Russie et l'Ukraine sont relancés en 2017 en France dans le cadre du Format de Normandie.

Cependant, cela ne met pas fin aux tensions qui préexistent entre l'Ukraine et la Russie. La loi du 18 janvier 2018 en Ukraine, dite « loi sur l'éducation », montre la dégradation des liens entre les deux nations. La loi limite les enseignements du russe, langues de minorités vivant en Ukraine : elle provoque par ailleurs de vives réactions en Russie, en Ukraine et en Europe et participe à l'engrenage des tensions. En 2019, la Russie capture par exemple trois navires de guerre ukrainiens dans le détroit de Kertch. A la suite de cela, La France appelle *de facto* à la libération immédiate des marins ukrainiens et soutient l'extension des sanctions économiques contre la Russie. L'OTAN devient un acteur majeur pour contrer la menace russe en Europe : elle se rapproche de l'Ukraine en 2020, lors d'un accord qui permet

d'améliorer leur coopération pour contrer au mieux la présence militaire russe qui sévit en Europe. Face à cette coopération qui s'établit progressivement, la Russie tente à son tour de se rapprocher de l'organisation otanienne. Le 17 novembre 2020, Moscou propose aux Etats Unis et à l'OTAN deux projets de traités avec trois volets : la neutralisation de l'Ukraine avec engagement écrit de l'OTAN, la reprise des négociations sur les armements conventionnels ; et le retour au traité interdisant les armes nucléaires à moyenne portée en Europe. L'OTAN reste dubitative, mais propose tout de même des mesures de confiance. Or, l'on sait que la confiance entre la Russie et l'OTAN a du mal à s'établir. En effet, malgré ces pourparlers divers, Moscou continue de provoquer l'Europe à la frontière ukrainienne ; ceci débouchant le 24 février 2022 à l'invasion de l'Ukraine. Dès lors, cette agression fait de Moscou un ennemi officiel de l'Europe. Partout en Europe, les dirigeants et l'opinion publique s'opposent à cette invasion à grande échelle. L'Europe se déchire plus profondément et les pourparlers ne servent à rien : la France ne parvient pas à réactiver le format de Normandie. C'est ainsi que l'Europe se militarise de plus en plus : c'est le cas de la Finlande qui adhère à l'OTAN en avril 2023.

Tout ceci expliquerait pourquoi l'Europe et la France doivent repenser leur modèle stratégique. Le continent européen vit une crise qui apparaît comme justifiant ces mutations. En 2022, l'UE lance dans ce cadre la coopération structurée permanente et crée le Fonds européen de la défense. La question de la puissance de l'Europe et de la solidarité entre les acteurs autour des questions de défense est au centre des débats. L'idée d'une « Europe de la défense » comme celle imaginée par Schuman : unie et pacifique, fait sa réapparition. Pour certains, la PESD de 1999 devenue Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) en 2009, n'est pas assez ambitieuse ni efficace. L'Europe de la défense et les choix stratégiques qui s'ensuivent participent du débat général sur la dynamique et la structuration européenne. L'Europe élastique voit sa puissance questionnée face à des enjeux sécuritaires à l'Est de plus en plus décisifs pour l'avenir du continent.

III/ L'Europe, la France face à la guerre en Ukraine. Un regard sur la défense et la politique étrangère avec l'enjeu des élections présidentielles américaines de 2024 : un point de bascule dans les relations internationales ?

Les élections américaines de 2024 montreront le retour de l'isolationnisme et de l'America First ; ou, au contraire, le maintien de l'interventionnisme en Europe ?

Ainsi, si l'on considère une victoire démocrate, il y aurait alors une confrontation entre une Europe pro-occidentale et une Russie pro-chinoise. Les conséquences de la guerre en Ukraine en Europe amènent à un resserrement des liens transatlantiques entre les Etats Unis et les autres Etats occidentaux, en soutien à Volodymyr Zelensky : ainsi l'Europe serait donc pro-occidentale. De fait, l'on comprend alors que la guerre en Ukraine signe le retour et le renforcement de l'OTAN sur le continent européen. L'Alliance transatlantique devient alors le fondement de la défense collective européenne (article 42.7,

TUE) : en somme, s'il est une défense en Europe, elle n'est plus d'ordre européenne mais seulement atlantique. Alors que l'Alliance transatlantique était, selon les mots du Président français, placée dans un « état de mort cérébrale » (Emmanuel Macron en novembre 2019 pour *The Economist*), la Russie, en engageant ses troupes sur le territoire ukrainien, a précipité sa résurrection. L'OTAN a ainsi retrouvé sa raison d'être et sa légitimité. Cependant, le renforcement de la présence de l'OTAN et son élargissement sur le continent européen, notamment en Europe centrale et orientale, reflète bien plus qu'un strict rapprochement militaro-stratégique entre l'Europe et les Etats-Unis. Elle entraîne, *ipso facto*, la vassalisation stratégique de l'Europe à l'égard de la politique étrangère américaine. « *To keep the Soviet Union out, the Americans in, and the Germans down* », tels sont les mots de Lord Ismay, Premier secrétaire général de l'OTAN ; essentiels pour rappeler la confrontation historique entre Moscou et Washington. Ainsi, l'Europe serait le lieu des grandes prédatations des puissances regroupant les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

Un retour de Donald Trump ou une arrivée de De Santis à la Maison Blanche chamboulerait le déroulement du conflit en Ukraine. À maintes reprises, Donald Trump a affirmé pouvoir résoudre le conflit en Ukraine « en 24h ». Émettons l'hypothèse que sa solution soit de retirer brutalement l'aide américaine à l'Ukraine, fournie à travers l'OTAN, et donc d'un désengagement américain en Europe. Cette décision aurait de fortes conséquences sur l'Europe et sur la France. Dans un premier temps, sans l'aide américaine, soit plus de la moitié du soutien financier total, les Russes s'imposent immédiatement à Kiev, et par extension, en Ukraine dans sa globalité. Dès lors, une occupation russe suivie d'un changement de gouvernement et d'une vassalisation du pays, comme c'est le cas aujourd'hui en Biélorussie, aurait lieu. Cette vassalisation causerait une fragmentation européenne sur la question des conditions de la paix : faut-il poursuivre les hostilités ou se retirer ? D'une part, la France, accompagnée de ses voisins allemands et italiens, souhaite s'aligner sur le mouvement de retrait américain avec une réouverture des discussions et des négociations pour la mise en place d'un statu quo, dont l'annexion de certains territoires ukrainiens par la Russie (*a minima* les oblasts de Donetsk et Lougansk, ainsi que la péninsule de Crimée). Ce suivi de la position américaine signifierait la fin de la tentative d'indépendance sur la scène internationale que défendent certains Européens. D'autre part, les pays européens plus proches de Moscou, par la géographie et par l'histoire, en particulier la Pologne, souhaitent une défaite complète des Russes et dans l'attente une poursuite des hostilités. Les pays européens partisans d'une telle intervention militaire, pourraient militer pour une mutualisation des forces armées européennes, et essayer de mettre la France et ses proches voisins dos au mur. En effet, si l'autonomie stratégique européenne n'est pas développée quand nous sommes seuls face à un adversaire systémique, elle ne le sera jamais.

Les relations russo-ukrainiennes de 1991 à 2023 sont donc diverses et changent la manière de percevoir l'Europe. En ceci, on peut donc dire que l'Europe est devenue une « puissance impuissante » puisque

ses États-membres se bipolarisent et choisissent leur camp progressivement. Cette balkanisation des sociétés entraînée par la guerre en Ukraine favorise le retour des ambitions atlantiques en Europe, ce qui fragilise la souveraineté européenne et sa puissance vieille de plus de 60 ans. Bien qu'une autonomie stratégique soit pensée, la France et les autres pays européens ne sont pas totalement indépendants face au géant américain : ces derniers se retrouvent sous l'emprise de l'OTAN. Face aux mutations qui touchent l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine, est-il possible, dès lors, de considérer le retour d'une autonomie européenne ?

Ressources Bibliographiques

- Bourcelot, F., Medina, L., Péné-Annette, A., Sierra, A. & Sierra, P. (2017). Chapitre 10. Étudier les territoires. Dans : Philippe Sierra éd., *La géographie : concepts, savoirs et enseignements* (pp. 243-268). Paris: Armand Colin.
- Clémenceau F. Le Journal Du Dimanche : Emmanuel Macron sur l'Ukraine : « Écraser la Russie, cela n'a jamais été la position de la France » 18/02/2023
- Lévy, J. « Europe : une géographicité », *Noesis*, 30-31 | 2018, 129-149
- Ourdan R., “Kyrylo Boudanov, chef du renseignement militaire ukrainien : “Nous nous approchons de la fin de la guerre en Ukraine”, *Le Monde* (22/02/2023)
- Rosini G., “A-t-il (Macron) raison de parler d'autonomie stratégique? - South China Morning Post”, *Courrier International* (20/04/2023)
- “Les conséquences de la « révolution Orange » sur la politique extérieure de l'Ukraine”, Centre Thucydide (Paris II) <https://www.afri-ct.org/2006/les-consequences-de-la-revolution/#nh15>
- “Agriculture et alimentation - Ukraine”, Ministère de l'économie (2021) <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/UA/agriculture-alimentation>
- “Qu'est ce que l'Acte fondateur signé il y a 25 ans entre l'Otan et la Russie ?”, FRANCE24, 26/05/2022 <https://www.france24.com/fr/europe/20220526-qu-est-ce-que-l-acte-fondateur-sign%C3%A9-il-y-a-25-ans-entre-l-otan-et-la-russie>
- Prise de parole de Donald J.Trump au Club 45 USA à Palm Beach le 21 Février 2023
- Ukraine Support Tracker, Kiel Institute for the World Economy (<https://www.ifw-kiel.de/topics/war-against-ukraine/ukraine-support-tracker/?cookieLevel=not-set>)
- Déclaration de Thomas Gomart, directeur de l'IFRI dans « COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES » (8 mars 2023)